



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

COURSE SPRINTER CKC

11 juin 2022
(Inscriptions limitées)



Dog ShowTM.ca

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE OFFICIEL

Samedi, le 11 juin (enregistrement obligatoire à 8h30)		
DPCGM Évènement # 2220216303	DPCGM Évènement #2220216304	DPCGM Évènement #2220216305
Course # 1	Course# 2	Course# 3

DATES IMPORTANTES – MARQUEZ VOTRE CALENDRIER!

Ouverture des inscriptions: 1 mai
"Fermeture" des inscriptions* (acceptons inscription tardives et sur place): 22 mai
Confirmation et horaire approximatif disponible pour vérification : 25 mai
Date limite des changements : 29 mai
Ordre de passage disponible sur place
Résultats complets disponibles aussitôt que possible!

INSCRIPTION:



AVIS AUX CONCURRENTS

- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).
- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers avec les règlements qui régissent les courses sprinter du CCC.: www.ckc.ca.
- La participation à une course SPRINTER est ouverte à tous les chiens de race pure et croisée d'au moins 12 mois qui sont: Individuellement inscrits au CKC, qui ont un numéro d'enregistrement d'évènement (ERN), qui ont un numéro d'évènement de performance (PEN), qui ont un numéro de certificat divers (MSC) s'il appartient à une race répertoriée par le CCC, qui ont un numéro de compagnon canin (CCN) s'il s'agit d'une race mélangée, qui ont un numéro d'enregistrement (TCN) s'il sont éligible à l'enregistrement - des frais sont requis.
- Les chiens en pauvre condition physique, les chiens avec des boiteries, les femelles en chaleurs ne peuvent pas participer à la course.
- Un chien peut participer qu'une seule fois par évènement. Les chiens courent seuls.
- Nous utilisons une machine à leurre en boucle continue avec sacs de plastique.
- Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les inscriptions sont limitées à 50 inscriptions par évènement.
- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents. Les propriétaires de ceux qui ne participe pas seront remboursés.
- Les inscriptions coûtent 25\$+tx (28.74\$)/course avant la date de fermeture des inscriptions.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 36\$ +tx (41,40\$)

- Des frais supplémentaires de 10\$+TPS (10,50\$) par chien par classe seront ajoutés aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien sur le formulaire d'inscription.
- Une amende de 20\$ sera imposée à un propriétaire pour avoir un chien en liberté sur la piste pendant la course.
- Inscription pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Les chiens absents à l'appel seront retirés et les frais d'inscription non remboursés. Les manieurs doivent utiliser une laisse coulissante pour amener leur chien à la ligne de départ. Tous les chiens vont commencer avec en position de debout. Les muselières doivent peuvent être utilisées. Si aucune muselière n'est disponible, il faut deux personnes pour attraper le chien. Les chiens peuvent porter des colliers plats et simples sans médailles ni attaches.
- Conditions sur le terrain: piste de sable avec un peu de gazon, non clôturé, à l'écart de la route.
- Les manieurs doivent prévoir un déclencheur et un receveur; Amenez un ami ou demandez à un autre manieur de s'entraider. Si votre chien est très fort et qu'il possède un comportement de proie intense, vous voudrez peut-être amener 2 amis.
- Un ruban sera remis à chaque équipe obtenant un score de qualification. Des rubans de titre seront attribués pour chaque titre pour l'événement. S'il vous plaît laissez-nous savoir si un titre est une possibilité pour vous!
- Les résultats seront affichés sur place et sur le site web, dès que possible après la fin des épreuves.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien ou lui même est blessé obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de la première journée où il est inscrit.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.
- TPS #835616426 RT0001, TVQ#1214564188

POUR VOTRE INFORMATION

- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, à l'extérieur 1200A montée Poirier, Saint Lazare, J7T 0L7. Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil.
- Directions: www.guidescanins.com/installations/directions/
- Liste des options d'hébergement et de restaurants sur le site web: www.guidescanins.com
- Tous les chiens devraient être présents pour les présences (roll call) pour vérifier des boîtes et les chaleurs.
- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Diane Rockburn 3145 Sainte Angélique, Saint Lazare, QC J7T 2K4
- Opérateur de leurre Martin Hogue
- Officiel de départ Marie-Pier Rochefort
- Chronomètres Chelsea Du Jardin, Isabelle St-Martin
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 200 Ronson Dr, #400, Etobicoke, On, M9W 5Z9
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du sprinter au Québec: Myriam Parent, 584 Paul-Éluard, Québec, QC G1C 5M6
- C'est la responsabilité du club organisant le concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54^{ième} avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- D'autres détails vous seront communiqués dans votre courriel de confirmation.

RÈGLES SPÉCIALES POUR LIMITER LES RISQUES LIÉS À LA COVID-19

- Nous nous engageons à nous conformer aux exigences et recommandations des autorités gouvernementales de façon à limiter les risques. Si des règles devaient s'ajouter ou être modifiées, cette information vous sera communiquée dans votre courriel de confirmation ou lors du courriel de briefing général.
- Ne vous présentez pas au concours si vous ou une personne de votre entourage avez des symptômes reliés à la COVID-19 ou si vous avez été demandé de vous isoler au moment du concours.
- Évitez de toucher les chiens et les choses qui ne vous appartiennent pas.